



CGT - Comité régional de Lorraine
Monsieur Jacky DUHAUT
Secrétaire régional
8, rue des Trinitaires - BP 70771
57012 METZ CEDEX

Bruxelles, le 21 juin 2005

Monsieur le Secrétaire régional,

Vous avez bien voulu attirer mon attention sur les incidences de l'opt out individuel sur la santé des salariés. Je vous en remercie.

Je souhaite vous informer que la délégation UDF du Parlement européen, au sein de laquelle je siège, s'est opposée au choix d'un opt out par accord individuel lors de l'assemblée plénière de Strasbourg au mois de mai dernier.

La délégation UDF s'est prononcée en faveur de l'adoption de l'opt out par voie de convention collective, d'accord d'entreprise et par la loi nationale, de sorte à garantir la protection des salariés.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Nathalie GRIESBECK
Député Européen Grand Est
Conseiller Général de Metz (Moselle)